

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2021

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 247

présenté par  
M. Thiébaud

-----

### ARTICLE 13 BIS

Après le mot :

« informatiques »,

insérer le mot :

« fonctionnels ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.